

**Monsieur François BRAUN**  
Ministre de la Santé et de la Prévention  
Ministère de la Santé et de la Prévention  
14 avenue Duquesne  
75007 Paris

Paris, le 4 juillet 2022

Nos Réf. : JG/CG/07.2022

Objet : Sollicitation d'un rendez-vous avec Monsieur le Ministre de la Santé et de la Prévention"

Monsieur le Ministre,

Suite à votre nomination le 4 juillet 2022 au gouvernement en tant que Ministre de la Santé et de la Prévention, le Syndicat des Manageurs Publics de Santé (SMPS) tient à vous adresser ses sincères félicitations.

Créé en 1947, le SMPS est le seul syndicat hospitalier à représenter l'ensemble des métiers exerçant des fonctions d'encadrement et de management au sein de la Fonction Publique Hospitalière. Porte-voix à la fois des Directeurs, des Cadres, des Responsables médicaux et des Ingénieurs hospitaliers, le SMPS œuvre à la revalorisation et à la promotion des métiers du management de la santé et du service public sur des principes d'indépendance politique, de pragmatisme et d'exigence de qualité dans le service rendu aux usagers. Ces principes sont la pierre angulaire de notre crédibilité vis-à-vis des pouvoirs publics.

A travers notre réseau national d'élus, de représentants et d'adhérents, nous nous attachons à mettre en lumière les conditions d'exercice des manageurs au sein des établissements sanitaires, sociaux et médicaux sociaux. Nos propositions se veulent adaptées, pragmatiques et concrètes n'ont pour objectif que l'amélioration du service public de santé et sa sauvegarde.

Parler de « sauvegarde » n'est à ce titre pas un euphémisme. Le système de santé tel que nous le connaissons est, comme vous l'avez-vous-même indiqué au moment de votre prise de fonction, « à bout de souffle ». Le risque d'une véritable rupture dans la continuité des

soins s'accroît un peu plus chaque mois sur de nombreux territoires de la République tant la crise qui traverse notre système de santé semble généralisée.

La FHF estime ainsi que 80% des établissements rencontrent aujourd'hui des difficultés telles qu'elles affectent le nombre de lits ouverts, la continuité et la permanence des soins. Dans le même temps, la société française de médecine d'urgence évalue à 120 le nombre de services d'urgences publics ou privés susceptibles d'être soumis à de très fortes tensions au cours de l'été qui vient, voire à leur suspension. Ce qui s'apparentait hier à des difficultés localisées s'avère aujourd'hui les symptômes d'un malaise plus profond dont les conséquences conduiront à un préjudice sérieux et durable pour la population.

Nous mesurons la gravité des mots que nous employons ici en tant que responsables hospitaliers, et nous le faisons en toute connaissance de cause. Ce constat, c'est celui d'un point de rupture vécu aujourd'hui par de nombreux managers de santé qui, chacun à leur niveau, tentent de maintenir leurs établissements à flot au prix de la dégradation de leurs conditions de travail et de celles de leurs équipes, voire de leur santé. Beaucoup peinent à imaginer de quoi demain sera fait tant il n'y a pas de perspectives favorables auxquelles se raccrocher dans la période actuelle.

Les causes profondes d'un tel diagnostic pour les établissements publics sanitaires, sociaux et médico-sociaux sont connues. Elles résultent d'une convergence de phénomènes tels qu'un sous-financement chronique de l'hôpital public et du secteur social et médico-social, ralentissant mécaniquement les investissements nécessaires, d'un environnement normatif dont la pesanteur limite les initiatives locales et ne permet pas une gestion adaptée aux contraintes propres à chaque taille d'établissement et à chaque territoire, de conditions d'exercice devenues de plus en plus complexes ou encore d'une perte d'attractivité généralisée et progressive de l'hôpital public, à tous les niveaux et sur toutes les fonctions, y compris les fonctions de management. Ces problématiques affectent par ailleurs tout le parcours de soins, de la médecine de ville aux EHPAD, en passant par le secteur du handicap, de la dépendance ou encore de l'aide sociale à l'enfance.

La majeure partie de ces constats étaient esquissés bien avant la pandémie. Ces deux années de crise sanitaire n'ont été que le catalyseur des tensions profondes et du désarroi qui transparaît au cœur de nos institutions et chez nos professionnels. Ils en ressortent exsangues et bien affaiblis face à la crise désormais structurelle que nous devons collectivement affronter. Ceux qui servent aujourd'hui au sein de la fonction publique hospitalière démontrent, par leur dévouement, leur exemplarité et leur fidélité que le service public dispose de ressources qui font sa valeur et sa force. Mais jusqu'à quand ? L'absentéisme et les postes vacants traduisent déjà un renoncement d'une partie de nos équipes. Il y a donc urgence à agir.

C'est fort de cette conviction que face à ces défis, le SMPS porte une position à la fois ferme, mais pragmatique. Il réaffirme ainsi son attachement au service public, à ses acteurs et à ses valeurs cardinales.

**L'engagement**, d'abord, car la décision d'exercer au sein du service public de santé représente un choix riche de sens qui implique alors que l'hôpital demeure le service public préféré des Français.

**L'efficacité**, ensuite, car l'investissement et la confiance que la société consacre à son système de santé nous obligent à être à la hauteur de ces enjeux et à offrir les soins les plus adaptés aux usagers. Cette efficacité repose également sur la complémentarité des plus de deux cents métiers qui font vivre l'hôpital, qu'ils soient médecins, paramédicaux, soignants, cadres ou managers. Ils sont tous partie intégrante du système de santé.

**La proximité**, enfin, car nous croyons que les solutions de demain viendront des acteurs qui assurent quotidiennement le bon fonctionnement de ces organisations complexes. C'est à l'échelle des usagers, des établissements et de leur territoire que l'offre de soins doit être pilotée pour correspondre aux besoins de la population. Cette proximité s'exprime également dans le réseau d'entraide entre professionnels que constitue le SMPS afin de soutenir les collègues dans leurs fonctions.

A travers ces valeurs, le SMPS a élaboré un programme de propositions à la fois concrètes, pragmatiques et ambitieuses permettant de rénover et d'améliorer notre système de santé. Le programme est joint au présent courrier. Nous demandons que des actions fortes et sans précédent soient prises, dans la continuité d'un Ségur de la Santé qui fut plus que nécessaire, mais qui n'a malheureusement pas conduit aux réformes d'ampleur que nous appelons de nos vœux.

Nous tenons à saluer ici les conclusions de la Mission-Flash que vous avez piloté au cours du mois de juin 2022, dont le contenu et la méthode d'élaboration consistant à faire confiance aux professionnels de terrain s'avèrent selon nous en adéquation avec les propositions portées par le SMPS. L'urgence face à cette crise historique est désormais à l'action et à la mise en œuvre le plus rapidement possible de vos recommandations, et ce afin de soutenir l'ensemble de notre système de santé.

Votre expérience de longue date au service de la population en tant que médecin urgentiste, puis chef du service des Urgences du CHR de Metz-Thionville, renforcée par votre engagement en faveur d'une amélioration des conditions de travail des acteurs hospitaliers, seront des atouts pour débiter ensemble cette collaboration nécessaire et constructive.

C'est à cette fin que nous serions très honorés de vous rencontrer très prochainement afin que nous puissions partager avec vous notre diagnostic, nos attentes, nos positions et nos propositions pour l'avenir du système de santé.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma considération respectueuse.

Le Président du SMPS

  
Jérôme GOEMINNE

**Copie du courrier à l'attention de :**

- Monsieur Jean-Christophe Combe, Ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées
- Madame Firmin Le Bodo, Ministre déléguée chargée de l'organisation territoriale et des professions de santé
- Madame Geneviève Darrieussecq, Ministre déléguée chargée des personnes handicapées

**Pièce-jointe au courrier :**

« Engagement, efficacité, proximité : Contributions et axes de travail du SMPS »